

INFORMATIONS ET CONVOCATION AUX EPREUVES EPS BACCALAUREAT PROFESSIONNEL - Session 2018

CONVOCAATION

GROUPES	1 ^{ère} EPREUVE	2 ^{ème} EPREUVE	3 ^{ème} EPREUVE
Groupe de M Bosio	Lundi 13/11/17 Course d'Orientation	Merc. 22/11/17 course en durée	Lundi 14/05/18 Natation
Groupe de Mme Galatola	Lundi 20/11/17 STEP	Merc. 22/11/17 Tennis de table	Lundi 14/05/18 $\frac{1}{2}$ fond

Rattrapage du 28/05/18 au 10/06/18

1- Organisation de l'EPS:

- Chaque élève devra être évalué dans 3 activités sportives de compétences différentes, prises dans une liste nationale.
- Ces évaluations se font en Contrôle en Cours de Formation (CCF) : à la fin du cycle les élèves sont convoqués pour une épreuve obligatoire qui constitue un **examen officiel final de Baccalauréat appelé: Epreuve certificative.**
- Les 3 évaluations certificatives **sont obligatoires** pour que le candidat puisse avoir une note d'EPS au Baccalauréat. **En cas d'absence à une épreuve la note de zéro est attribuée au candidat pour cette épreuve.**
- La notation d'un candidat s'effectue par 2 examinateurs. Ils évaluent conjointement et simultanément. Ces 3 évaluations sont échelonnées sur 2 ou 3 semaines selon les groupes. Elles auront lieu sur les cours d'EPS mais les élèves seront libérés de cours d'EPS le jour où leur professeur doit co-évaluer un autre groupe.
- La note d'EPS du Baccalauréat (note d'examen) ne sera communiquée aux élèves que le jour des résultats du baccalauréat.

2- Inaptitudes:

- L'EPS est une **discipline obligatoire.** Tous les élèves sont considérés à priori **aptes** à l'EPS. Ceux qui invoquent une inaptitude totale ou partielle doivent la justifier par le certificat médical de l'Education Nationale (téléchargeable sur le site du lycée : www.nd-grandchamp.fr)
- En cas d'inaptitude totale à une activité, le candidat devra changer de groupe d'EPS pour pratiquer une autre activité.
- Si un élève n'a pu pratiquer une APSA au cours de l'année, à cause d'une inaptitude temporaire, il sera convoqué à la fin de l'année pour passer cette épreuve, **même s'il n'a suivi aucune séance dans l'activité pendant l'année scolaire.**
- Un candidat absent à une épreuve certificative pour raison médicale, doit fournir un certificat médical, avec la date de du jour de l'épreuve, dans les plus brefs délais. Il sera alors convoqué à une épreuve de rattrapage.

3- Option facultative EPS:

Les élèves de Terminale peuvent présenter, en candidat libre, l' « option EPS » dans le cadre des épreuves facultatives du Baccalauréat. Les épreuves possibles pour la session 2018 sont: la natation de durée (800 m crawl), le tennis ou le judo.

Les candidats souhaitant passer cette épreuve doivent être d'un excellent niveau.

Pour tout problème particulier et personnel, voir directement les professeurs d'EPS.

L'équipe EPS